

Prépa Talents « Bercy » IPAG de l'Université Paris Nanterre

Préparation aux concours du Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

**(Inspecteur / contrôleur des finances publiques, Inspecteur /
contrôleur des douanes, Inspecteur / contrôleur de la DGCCRF)**

**Dossier d'inscription à télécharger sur le site de
l'IPAG (<https://ipag.parisnanterre.fr/>) et à déposer à l'adresse e-
mail suivante : secretariat-ipag@liste.parisnanterre.fr**

Présentation de la préparation :

La classe préparatoire Talents du service public de l'IPAG de l'Université Paris Nanterre (« CPT Bercy ») vise à la préparation et à la réussite aux principaux concours du Ministère de l'économie et des finances : **Inspecteur / contrôleur des finances publiques, Inspecteur / contrôleur des douanes, Inspecteur / contrôleur de la DGCCRF.**

Gratuite, elle s'adresse aux **étudiants boursiers et aux demandeurs d'emploi**, sous conditions de ressources et de mérite. En leur offrant des **conditions matérielles et financières avantageuses**, elle vise à **maximiser leurs chances de réussir ces concours**, à travers :

- **Une bourse Talents de 4000€ cumulable avec la bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux**
- **Un accompagnement renforcé et individualisé**
- **La possibilité de stages au sein d'une administration**
- **La possibilité de logement au sein d'une résidence universitaire**
- **Un soutien pour la restauration**

L'association **La Cordée** (<https://www.la-cordee.org/>), association de **promotion de la diversité sociale et de l'égalité des chances dans les secteurs public et para-public**, est étroitement associée à la préparation dans le cadre d'un partenariat avec l'IPAG de l'Université Paris Nanterre. L'association accompagne les élèves ayant intégré la classe préparatoire dans la préparation des concours sous forme de tutorat ou de mentorat. Celui-ci est effectué par des professionnels eux-mêmes issus des milieux sociaux visés par le dispositif des classes prépas, connaissant les réalités rencontrées par les préparationnaires.

10 places sont ouvertes pour la rentrée 2025.

Les préparationnaires qui souhaitent s'engager dans une **formation diplômante** pourront en outre obtenir **de plein droit** une **inscription dans le Master 1 d'administration publique (MAP 1)** de l'IPAG, dont certains cours sont mutualisés avec ceux de la Prépa Talents.

Attention : il est dans ce cas indispensable de s'inscrire en parallèle en MAP1 via <https://www.monmaster.gouv.fr/>.

Calendrier d'inscription – Rentrée 2025 :

- Date d'ouverture des inscriptions : **1^{er} avril 2025**
- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **31 mai 2025, au plus tard**
- Publication de la liste des candidats qui seront auditionnés par la commission de sélection : **début juin 2025**
- Entretiens d'admission : **mi-juin 2025**
- Publication de la liste des candidats admis : **fin juin 2025**
- Réunion de pré rentrée : **début juillet 2025**
- Rentrée : **septembre 2025**

Conditions d'accès :

- Respecter les **conditions de ressources** (les candidats doivent remplir, lors de leur admission, les conditions de ressources fixées pour bénéficier d'une bourse de l'enseignement supérieur. V. <https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/les->

[bourses-talents](#)). La bourse Talents est cumulable avec le RSA ou la bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux

- Remplir les **conditions pour se présenter aux concours préparés**
- Témoigner d'une réelle motivation pour la classe Prépa Talents en participant avec succès à un **entretien de sélection**

Sélection des candidats :

La recevabilité des candidatures sera examinée à partir de critères prenant en compte le diplôme (niveau bac+3 minimum), les ressources et le mérite des candidats, avec une priorité donnée aux candidats domiciliés dans l'un des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), l'une des zones de revitalisation rurale (ZRR), un territoire ou département d'outre-mer, ainsi qu'aux candidats y ayant suivi leur scolarité ou leur formation universitaire.

Sur cette base, la sélection des candidats s'effectue en deux temps par une commission pédagogique :

- **Présélection sur dossier** en fonction de la formation initiale des candidats. Une attention particulière sera apportée à la diversité des formations et des disciplines d'origine des candidats.
- **Entretiens oraux et individuels de motivation des candidats présélectionnés**. Il est tenu compte dans le cadre de cet entretien de la qualité du parcours scolaire et de la formation du candidat, de ses aptitudes, de sa motivation et de son potentiel.

Pour plus d'informations :

<https://ipag.parisnanterre.fr/formations/preparations/nos-classes-talents-du-service-public>

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/le-plan-talents-du-service-public-des-mesures-concretes-et-ambitieuses-pour-les-jeunes>

Contacts :

M. Jules David, Directeur des études de l'IPAG (jdavid@parisnanterre.fr)

M. Eric Cornu, responsable administratif de l'IPAG (ecornu@parisnanterre.fr)

Maquette pédagogique

(Attention : mise à jour à venir pour tenir compte des évolutions du concours d'inspecteur DGFIP)

Les enseignements dispensés dans CPT « Bercy » mêlent **aspects académiques et pratiques**, à travers :

- Des **enseignements généraux** correspondant à ceux délivrés par l'IPAG en Licence et en Master d'administration publique (LAP et MAP) ou dans le cadre de sa préparation générale aux concours administratifs.
- Des **enseignements spécifiques** préparant aux différents types d'épreuves de ces concours.

L'ensemble des enseignements sont assurés tant par des **enseignants de l'enseignement supérieur** aguerris en matière de préparation aux concours que par des **intervenants professionnels**, fonctionnaires ou hauts fonctionnaires, notamment à la DGFIP. Ces enseignements sont complétés par des **conférences de présentation des métiers et carrières de la fonction publique** réalisées par des professionnels et des **stages en administration**.

Les préparationnaires bénéficient en outre d'un **accompagnement renforcé et individualisé**, à travers notamment, d'une part, la mise en place d'un **programme de mentorat** en liaison avec l'association La Cordée et, d'autre part, de **groupes de travaux dirigés dédiés**.

ENSEIGNEMENTS GENERAUX		
Semestre 1	CM	TD
Cours mutualisés MAP 1 / LAP		
Droit administratif général	36 h	20 h
Questions européennes	24 h	

Finances publiques	36 h	
Économie générale	30 h	36 h
Culture générale politiques publiques et questions sociales	36 h	
Gestion des ressources humaines	24 h	
Droit constitutionnel	36 h	20 h
Institutions administratives	24 h	

Cours supplémentaires

Conférences – Culture administrative	18 h	
Séminaires de Finances publiques		20 h
Économie générale (TD analyse de documents + TD dissertation)	6h	36h

Semestre 2

CM

TD

Cours mutualisés MAP 1 / LAP

Anglais		24 h
Finances publiques approfondies	18 h	
Finances locales	24 h	

Cours supplémentaires

Politique économique	36 h	36 h
Droit administratif approfondi	24 h	
Culture générale politiques publiques et questions sociales	36 h	
Droit des collectivités territoriales (Optionnel)	24 h	

ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES

Semestre 1	CM	TD
Présentation des métiers et des carrières de la FP (Conférences)		20 h
4 Galops d'essai <i>Composition</i> (Droit public / Economie / Questions européennes / Finances publiques)		12 h
Méthode de la composition et correction des galops d'essai <i>Composition</i>		4 h
Méthode de la note de synthèse + correction des galops		24 h
4 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i>		16 h
Semestre 2	CM	TD
Simulations d'oraux (Entretien avec le jury)		36 h
Simulations d'oraux (Oraux techniques)		18 h
4 Galops d'essai <i>Composition</i> (Droit public / Economie / Questions européennes / Finances publiques)		12 h
Méthode de la composition et correction des galops d'essai <i>Composition</i>		4 h
7 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i> + correction		28 h + 7 h